

Commission diocésaine de protection des mineurs Rapport annuel 2024

Tout ce qui se fait pour éradiquer la culture de l'abus dans nos communautés sans la participation active de tous les membres de l'Eglise ne réussira pas à créer les dynamiques nécessaires pour obtenir une saine et effective transformation. La dimension pénitentielle du jeûne et de la prière nous aidera en tant que peuple de Dieu à nous mettre face au Seigneur et face à nos frères blessés, comme des pécheurs implorant le pardon et la grâce de la honte et de la conversion, et ainsi à élaborer des actions qui produisent des dynamismes en syntonie avec l'Evangile. Car « chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour récupérer la fraîcheur originale de l'Evangile, surgissent de nouvelles voies, des méthodes créatives, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles chargées de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui » (Exhort. ap. Evangelii Gaudium, n.11).

Pape François « lettre au peuple de Dieu » 18 août 2018

Édito : pourquoi je dois changer ?

Au début de ma mission, je me suis trouvé être à table en face d'une femme qui m'interpella en me demandant "pourquoi je changerais ? Je n'ai abusé personne !" Elle ne voyait pas pourquoi elle "payerait pour les autres". Et c'est vrai que seule une toute petite minorité d'entre nous a commis ces actes horribles que la Ciasa a tenté de recenser et de décrire, avec leurs conséquences. Mais tout de même ...

Trop d'abuseurs ont profité ou bénéficié de situations où personne n'a réagi ou tout le monde l'a laissé faire : "le père untel, il y avait des rumeurs, mais on ne les a pas prises au sérieux ..."

Trop de victimes qui auraient pu être évitées si on avait cru la première victime qui a parlé

Trop de victimes n'ont pas parlé parce qu'elles avaient peur de ne pas être crues

Trop de victimes ont été mal accompagnées par incompréhension de ce qu'elles ont subi.

Alors, oui, tout cela doit nous interroger sur ce que nous pouvons changer pour que notre Eglise soit vraiment une maison plus sûre. Voici pour cela quelques conseils que chacun peut reprendre à son compte :

1. J'adopte la juste distance éducative face un mineur dont j'ai la responsabilité
 2. Je me forme, ainsi que mes collègues pour savoir réagir face à une révélation
 3. Je sais repérer des signes qui peuvent laisser présumer un abus
 4. J'adopte une attitude qui met suffisamment en confiance un enfant pour venir se confier
 5. Je ne mets personne sur un tel piédestal que son comportement ne puisse pas faire l'objet de critique
 6. J'accepte de laisser la main aux professionnels quand le cas dépasse ma compétence
- Résolument, chacun d'entre nous, dans le cadre qui est le sien, doit s'engager sur ce chemin, pour garantir à chacun des mineurs accueillis par l'Eglise qu'il le sera avec bientraitance.

Philippe Duthoit
Référent prévention

Les actions de la commission en 2024 :

La commission de protection des mineurs a tenu trois réunions : 13 mars, 5 juin, 13 novembre
Dans ces réunions, la commission a rencontré :

- La mission pour la famille (13 mars)
Présentation réciproque et évaluation des possibilités de coopération.
- Les trois mouvements scouts (5 juin)
Les mesures prises par chacun des mouvements, les points forts et les difficultés
La formation délivrée par les mouvements scouts doit être complétée par la formation à distance pour les animateurs du diocèse
- La pastorale du handicap (13 novembre)
Quelle prise en compte des spécificités du handicap dans les documents de la commission ? Identification de points d'amélioration pour les prochaines versions.

Le référent prévention a rencontré 10 des 12 doyennés du diocèse pour leur présenter les travaux de la commission, ce qui est envisageable au niveau d'une paroisse et écouter leurs réactions et éventuelles propositions.

Pour aider à la mise en œuvre des règles applicables pour le diocèse, un modèle de fiche de mission pour un référent paroissial a été élaboré, en collaboration avec le SALME et le pôle Enfance et Adolescence.

Le référent prévention participe au groupe de coordination Ile de France.

Formations

La formation à distance :

Depuis septembre 2022, le diocèse de Versailles gère de façon autonome les inscriptions à la formation à distance développée par le diocèse de Paris. Cette formation est un Mooc, que chacun peut suivre en ligne à l'heure de son choix. Elle comporte 3 séquences :

1. *Le cadre et la position de l'éducateur chrétien*
2. *Sujets de vigilance et bonnes pratiques*
3. *Connaître la loi*

Un certificat est fourni aux personnes ayant réussi les trois quiz proposés.

En 2024, 983 personnes du diocèse ont obtenu le certificat (649 en 2023, 270 en 2022).

En tout, fin 2024, 1902 personnes sont formées, soit environ 30 par paroisse

Formation en présentiel :

Les membres de la commission ont participé à l'animation de la formation en présentiel organisée par le pôle Enfance et Adolescence du diocèse le 14 décembre

Interventions à la demande :

Parmi les propositions de la commission figure celle de réaliser des interventions locales, en particulier pour les personnes pour lesquelles un déplacement à Versailles est compliqué.

En 2024 :

- Une intervention a été effectuée le 13 mai (paroisse de bois d'Arcy)
- Une intervention a été aussi effectuée à la session Welcome auprès de prêtres fidei donum en France



La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

Chaque département possède une CRIP qui peut être contactée pour signaler une information préoccupante. C'est un partenaire important en cas de doute sur une situation de maltraitance d'un mineur, avérée ou potentielle.

Elle constitue une interface avec les juridictions et principalement le parquet dont elle est l'interlocuteur privilégié. Elle travaille avec l'ensemble des professionnels (notamment l'Éducation Nationale, les hôpitaux, les médecins dont libéraux, les associations, les services de police et de gendarmerie, des élus locaux...) Elle travaille en étroite collaboration et en transversalité avec les services internes au département.

Quand une information est reçue, elle est qualifiée rapidement par le service évaluation. Il s'agit notamment :

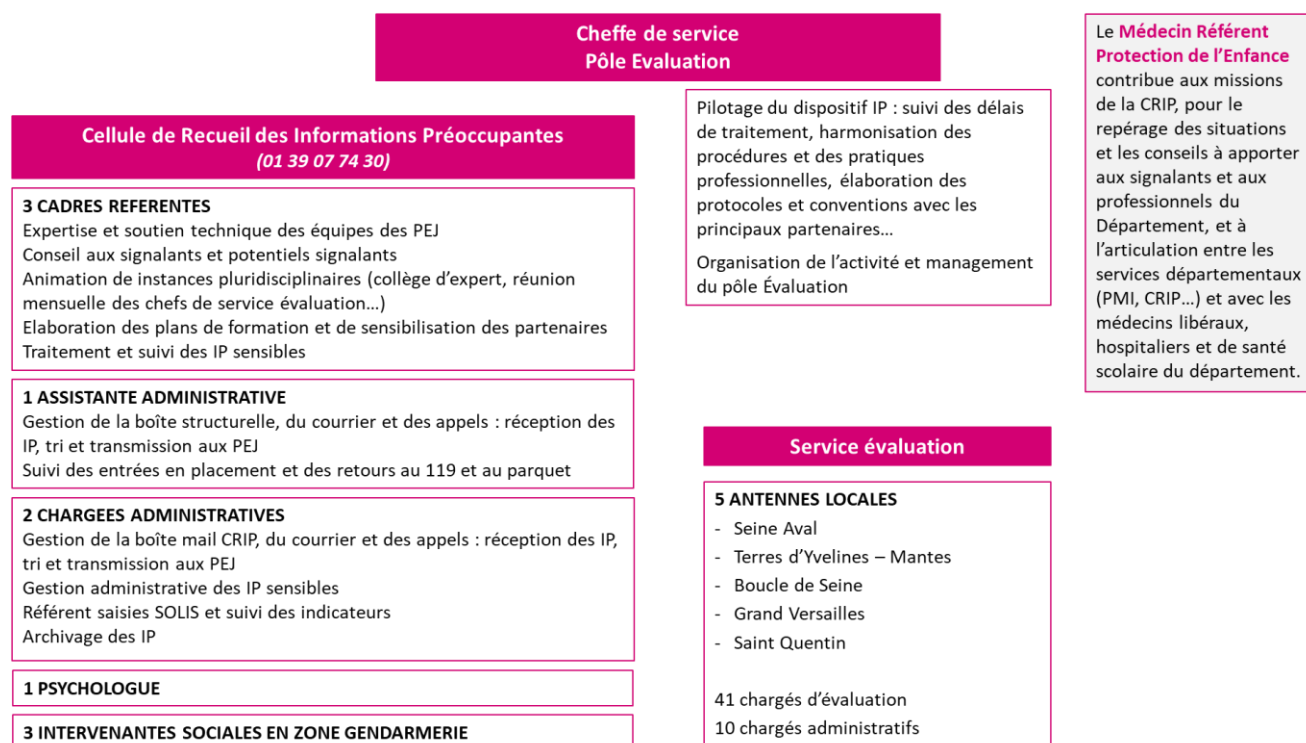
- D'apprécier le danger ou le risque de danger au regard des besoins et des droits fondamentaux, de l'état de santé, des conditions d'éducation, du développement, du bien-être et des signes de souffrance éventuels du mineur.

A ce stade, elle n'a pas pour objet de déterminer la véracité des faits allégués

- De proposer les réponses de protection les mieux adaptées en prenant en compte et en mettant en évidence notamment la capacité des titulaires de l'autorité parentale à se mobiliser pour la protection du mineur, leurs ressources et celles des personnes de leur environnement

En cas de danger ou risque de danger, et avec l'accord de la famille, une mesure de protection administrative peut être mise en place.

S'il y a la caractérisation d'un danger et échec/ inefficacité des interventions administratives, la CRIP fait un signalement au procureur qui met en place une mesure de protection judiciaire.



Prière du temps mémoriel (Lourdes, 6 novembre 2021)

Ô Dieu que nous osons appeler « notre Père », pardonne-nous. Tu mets ton Église à nu, comme jadis Jérusalem, mise à nu à cause de ses crimes.

Nous pensions être préservés par la sainteté de ton Fils et le sacrifice qu'il a remis entre nos mains. Nous découvrons que nous sommes capables, nous tes ministres, nous que tu as appelés et choisis, de profaner ton don le plus ultime, de transformer en un système humain de dégradation, de mépris, de mort, le don jaillissant de ton Esprit.

Pardonne-nous de n'avoir pas compris combien le pouvoir que tu donnes exige de nous une clarté sans faille. Pardonne-nous d'avoir pris ta miséricorde pour une tolérance devant le mal.

Relève-nous, nous t'en prions. Refais nos cœurs. Inspire-nous comment aller vers celles et ceux que nous avons humiliés, négligés, blessés, abandonnés.

Relève les personnes qui souffrent, nous t'en supplions à genoux. Donne-nous de les écouter et de faire ce qu'elles nous demandent.

Ô Dieu que nous osons appeler « notre Père », pardonne-nous. Refais nos cœurs.

Inspire-nous comment aller vers celles et ceux meurtris et humiliés que nous avons négligés et abandonnés. Donne ta joie à celles et ceux à qui nous avons manqué, nous que tu as établis pour porter ta parole de grâce et qui avons failli.

Tu nous as appelés à enseigner, apprends-nous à écouter.

Tu nous as appelés à sanctifier, dépouille-nous de toute appropriation, que ta grâce nous maintienne en perpétuelle conversion.

Tu nous as appelés à gouverner, purifie-nous de tout goût du pouvoir, libère-nous de toute peur, à commencer par celle de perdre.

Dieu de justice et de miséricorde, Dieu de vie et de paix, prends-nous en pitié, viens au secours de notre humanité.

